



---

## **REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION le 6 novembre 2015 à Auch**

---

### **- Compte rendu -**

#### **Présents**

Mathilde ANDRE, Céline CAUSSE, Ludovic GERMA, Sylvain MACE, Léo PLANE, Sandrine ESCLAMONDON, Thomas BREINIG, Fabien BOUTEIX, Mélanie BARREAUD.

#### **Excusés :**

Marie BERTHELOT.

Mathilde ANDRE accueille les participants et présente les points de l'ordre du jour.

#### **Guide arrasement**

Mathilde et Syvain rappellent l'historique du guide lancé en 2013. Le marché a été signé avec le bureau d'études en août 2013. Le groupe de travail a mis un peu de temps à se mettre en place.

En juin 2014 une réunion de démarrage s'est tenue avec le bureau d'études qui devait collecter de la bibliographie et présenter une compilation d'exemples d'arasements à l'automne 2014.

Une quinzaine de retours d'expériences ont été collectés par le groupe de travail.

En mars 2015, le groupe de travail s'est réuni. Le bureau d'études a présenté les aspects techniques. Une ébauche de plan a été constituée. Des attentes diverses sont apparues au niveau du groupe, mais les questions juridiques (avant, pendant, après l'arasement) sont ressorties comme un préalable indispensable.

Le bureau d'études devait produire une trame du guide sur la base des discussions de la réunion. Ne voyant rien venir, Sylvain et Thomas ont avancé le plan détaillé du document. Sylvain a commencé à avancer la rédaction. Malgré les échéances convenues, le bureau d'études n'a pas produit les rédactions attendues.

Fin août, le bureau d'études indique qu'il estime que le groupe de travail ne lui fournit pas suffisamment d'éléments et surtout que son plan de charge ne lui permet pas d'avancer.

Sylvain a informé le groupe de travail de la situation en proposant l'arrêt de la prestation. Le groupe de travail s'est réuni et a acté la décision d'interrompre la prestation.

Un courrier de résiliation a donc été adressé par Demain Deux Berges au bureau d'études, le 10 octobre 2015.

Pour rappel, le montant du marché avec le bureau d'études était de 18 k€ TTC. La subvention UFBAG devient caduque et il faut donc en demander la prolongation. La subvention Agence est encore valable.

Mathilde insiste sur la nécessité de souder le groupe de travail autour du projet.

Sylvain propose une nouvelle trame de cahier des charges.

**Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité la résiliation du contrat avec le bureau d'études initial et la relance d'une consultation avec un cahier des charges mis à jour et partagé avec le groupe de travail.**

#### **Suites à donner :**

- **Rédaction du cahier des charges (Sylvain + Thomas)**
- **Diffusion du cahier des charges au groupe de travail avec information sur la décision du CA D2B**
- **Consultation pour sélectionner un nouveau BET (Sylvain)**
- **Demander la prolongation de la subvention à l'UFBAG (Sylvain)**



## *Association Demain Deux Berges*

### **Site Internet**

Mathilde fait part des difficultés techniques rencontrées.

Le montant de la prestation s'élève à 588 € + 199 €/an d'hébergement et assistance (4h/an).

4 rubriques : études, technique, réglementaire, actualité ; des sous thèmes (y compris divers)

[www.demain-deux-berges.fr](http://www.demain-deux-berges.fr)

**Les membres du CA se connecteront comme administrateur pour faire un retour sur la forme.**

**Mélanie produira une liste de mots de passe.**

### **GEMAPI**

Le SMIVAL a transmis le compte rendu de la conférence débat du 14 octobre par courrier.

**Thomas transmettra la version numérique sur le groupe de discussion.**

### **Centre national pour la restauration des rivières**

D2B est conviée à une journée réseaux : Mardi 1<sup>er</sup> décembre 2015

Expérience de la mise en réseau

#### **Les points à présenter :**

- 83 adhérents
- Echanges via le groupe de discussion : Nombre de questions / réponses ; thématiques ;
- Colloques
- Guide arasement
- Guide Suivi de travaux (améliorer la prise en compte des contraintes environnementales)
- Étude cours d'eau recalibrés
- Formations Malavoi 2011, Bramard 2014
- Attentes :
  - o Analyses juridiques
  - o Centre de ressources

**Mathilde contactera Josée PERESS pour questionner sur les tenants et aboutissants.**

### **Programme 2016**

#### **Formations CNFPT**

Besoin d'un calendrier pour connaître les dates limites d'inscription

Rediscuter avec Agnes COTHAS sur l'organisation des formations

Le constat est partagé de problèmes récurrents de dates, d'annulations répétitives.

**Mathilde et Thomas prendront contact avec Agnès COTHAS pour se rencontrer**



## *Association Demain Deux Berges*

### **Colloque 2016**

**Objectif** : « Gestion post crise : comment éviter la stratégie du choc ? »

L'analyse caricaturale est la suivante :

- L'inondation se produit, donc le syndicat a échoué
- Le syndicat est mis de côté ; le Préfet et 2 élus prennent la main
- Comment éviter ce scénario ?

Colloque sur 2 jours en mai ou juin 2016,  
sur site, en priorité sur Saint Afrique, puis Lourdes, sous réserve de confirmation des techs locaux

Comité d'organisation : CA D2B (dont référents Mathilde, Sylvain, Ludo, Thomas + le technicien local), Agence

Contenu :

- Des exemples :
  - Alexandra TUAL (Saint Afrique) REX janvier 2014
  - Céline FUSTIER (Technicienne PETR Pays de Lourdes et de vallée des Gaves) REX 2013
- Association de riverains : Maire de Saint Béat ?
- AEAG REX Garonne 2013
- DDT
- ONEMA
- DREAL SRNOH
- RTM
- FDPPMA 65
- AMF
- Juriste (Philippe MARC...)
  
- PPRI, PCS, PAPI
- Fonds de solidarité, assurances
- Communication, Information, Aspects psychologique

Participants : élus et agents des structures gestionnaires des cours d'eau, Maires (AMF), DDTs, DREALs.

### **Perspectives de l'association**

Le Bureau débat de l'opportunité d'un recrutement pour faciliter la vie de l'association. Il conviendra d'en préciser les missions et d'examiner la faisabilité financière.

A Auch, le 6 novembre 2015,

La Présidente,  
Mathilde ANDRE,